



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille le groupe J'Océane dans le cadre de l'acquisition de la société CERES

Paris, le 11 avril 2024



Thomas Cazals
tczals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Le Groupe J'Océane est spécialisé dans le commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques. J'Océane a été créée en 1991 par M. José Correia et fonde son expansion sur la solidité de ses managers et de leurs équipes. Le Groupe J'Océane est aujourd'hui le second acteur le plus important du secteur de la marée à Rungis.

Le 2 avril 2024, le Groupe J'Océane a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société CERES, une entreprise spécialisée dans le mareyage, le négoce et la transformation des produits de la mer dirigée par MM. Philippe Mrah et Francisco Abellan. Créée en 2007, la société CERES dispose d'une expertise précieuse dans la sélection et la commercialisation de produits de la mer en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Cette acquisition permettra au Groupe J'Océane de mettre à disposition de sa nouvelle filiale son puissant sourcing international construit depuis 1991.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est intervenu sur les aspects fiscaux de l'opération

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses six associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

J'Océane	NH Law : David Lussigny, et Pauline Desplas Cazals Manzo Pichot Saint Quentin : Thomas Cazals (Associé), Mathieu Michno (Collaborateur) – Fiscal
CERES	Valent Avocats : Fabien Barnouin